

Liberté Égalité Fraternité

L'essentiel de la vie associative du département du Bas-Rhin

•••• Décembre 2022 ••

Édito

La vie associative française a fait preuve d'une résilience exemplaire pendant la difficile période que la France a traversée. Environ 66 500 associations nouvelles ont été créées en 2021 ; on en dénombre près de 1,5 million au total, animées régulièrement par plus de 20 millions de bénévoles et de personnes engagées.

Les associations sont des aventures humaines et un enjeu économique et social fort que le Gouvernement soutient activement.

Il souhaite ainsi donner un nouvel élan à la politique de soutien à la vie associative au travers d'un pacte de confiance. Dans un monde aux ressources limitées, le développement durable dans une économie de l'intérêt général associatif est un marqueur fort des actions qui vont être menées par le Gouvernement.

J'ai partagé récemment une feuille de route qui se construit de l'ensemble des propositions du secteur associatif. Elle sera nourrie des retours des associations que j'aurai rencontrées lors de mon tour de France car le ministère construit des solutions utiles pour les associations, leurs dirigeants et les bénévoles.

Dans ce cadre, la connaissance de la vie associative est essentielle. Le partenariat entre le ministère et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative pour chacun des départements.

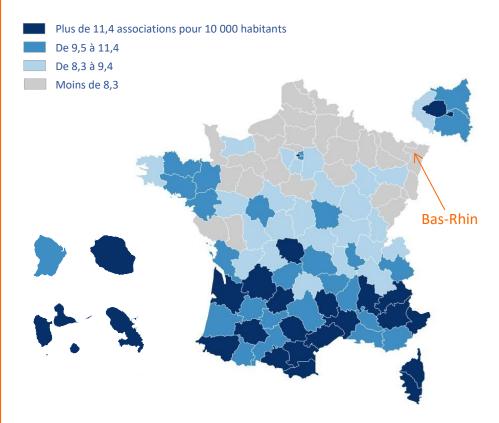
J'espère que ces données actualisées vous seront utiles !

Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Économie Sociale et Solidaire et de la Vie Associative Dans les villes, les quartiers et les villages, au plus proche des habitants de toutes les générations, les associations sont particulièrement actives et utiles au quotidien. La crise sanitaire l'a encore démontré, entre l'aide qu'elles ont pu apporter dans l'urgence, le lien social qu'elles sont parvenues à faire vivre et le rôle d'amortisseur social qu'elles continuent de jouer.

Si huit Français sur dix ont une image positive des associations, leur place mérite en permanence d'être valorisée et rappelée. Tel est l'objet de ces éditions annuelles à l'échelle des départements. Elles réunissent les chiffres officiels les plus récents, parfois sous la forme d'estimations lorsqu'ils font défaut. Elles situent le département dans son contexte national pour marquer ses spécificités, y compris dans une actualité si particulière depuis le printemps 2020.

La France des créations d'associations

Au cours de la période récente, entre juillet 2019 et juillet 2022, il s'est créé dans le département, en moyenne, chaque année, 6,4 associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale 9,7).



Sources: INSEE et Répertoire National des Associations. Traitement R&S.

Les associations de droit local

Les associations qui ont leur siège social dans l'un des trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ne relèvent pas de la loi de 1901 mais de celle de 1908, reprise dans le code civil local issu de la loi allemande.

On distingue 3 types d'associations :

- Les associations de fait : des regroupements formels sans reconnaissance officielle.
- Les associations non inscrites, prévues par le code civil local et dont la capacité juridique est restreinte : elles ne peuvent pas recevoir de subventions, de dons, de legs, elles ne peuvent pas employer de salariés...
- Les associations inscrites : elles possèdent une capacité juridique plus étendue que les associations reconnues d'utilité publique de la loi 1901 : elles peuvent agir en justice, acquérir des biens mobiliers et immobiliers, vendre des produits et des services, recevoir des dons et des legs... Le nombre de membres fondateurs doit être au minimum de sept pour créer une association de ce type. Les analyses qui suivent portent sur ces associations.

Les créations d'associations dans le département

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source: Tribunaux d'instance d'Haguenau, Molsheim, Schiltigheim, Strasbourg, Illkirch, Saverne et Sélestat. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2012.

Le rythme des créations, observé depuis l'année repère 2012, est un peu moins soutenu dans le département qu'au plan national. Sur la période plus récente, le repli engendré par la survenue inattendue de la crise sanitaire et le premier confinement, au 1^{er} semestre 2020, est plus prononcé. Il se confirme l'année suivante alors que le nombre de créations reste stable au plan national.

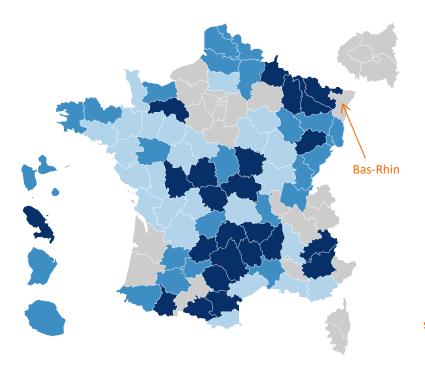
Combien d'associations et de bénévoles dans le département ?

La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Différentes sources complémentaires dont le Répertoire National des Associations, permettent d'estimer le nombre d'associations actives dans le département entre 20 000 et 22 000. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines. Dans le secteur sportif, secteur assez bien identifié et suivi chaque année par l'Institut de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, on compte 2 630 clubs appartenant à des fédérations agréées ayant délivré 222 120 licences, en 2021.

La question est plus délicate encore concernant le nombre de bénévoles. Elle suppose une définition précise et une enquête nationale régulière auprès de la population en âge de s'engager. Tel est l'objet tous les trois ans, depuis 2010, de l'enquête IFOP – France Bénévolat – R&S. La dernière, réalisée en janvier 2022, reste marquée par les mesures sanitaires qui ont contraint de nombreux bénévoles à suspendre leur activité. La situation a évolué depuis et l'estimation doit être prudente. Elle peut se situer entre 270 000 et 285 000 pour le département.

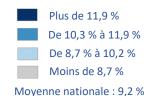
L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, 29 925 personnes sont salariées dans une association du département. Sur les 2 295 associations employeuses, 1 090, soit 47 % pour 49 % en moyenne nationale, ont moins de 3 salariés. À leurs côtés, 137 associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui 8,1 % des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département (Moyenne France entière : 9,2 %).



Sources: URSSAF et MSA. Données 2021. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	9,3	11,6
Sport	3,5	4,6
Santé	5,2	7,5
Social	54,4	50,0
Loisirs	0,6	1,2
Culture	2,1	2,3
Autres activités (1)	12,9	12,5
Autres non classées ailleurs (2)	12,0	10,2
Total	100,0	100,0

Parmi ces 29 925 salariés travaillant dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans le secteur social qu'au plan national, et moins dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources: URSSAF et MSA. Données 2021.

Zoom sur le secteur social

Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

L'hébergement social, l'accueil de jeunes enfants et l'accueil d'enfants et d'adolescents sont davantage développés dans le département, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	9,3	9,8
Hébergement social	13,4	10,0
Aide à domicile	6,8	8,4
Accueil de personnes âgées	0,6	0,7
Aide par le travail	7,3	7,4
Accueil de jeunes enfants	6,2	2,5
Accueil d'enfants handicapés	0,5	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,9	0,8
Autres actions sociales sans hébergement (1)	8,4	9,1
Ensemble du secteur social	54,4	50,0

Le département dans son contexte

Les effectifs associatifs du département sont rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé du département, d'autre part. Les évolutions respectives sont présentées dans ce graphique.



Sources : URSSAF et MSA. Les deux courbes sont reconstituées en tendance à partir de 2012 pour être comparées à l'histogramme du département.

L'emploi associatif du département a connu une forte progression jusqu'en 2016. L'année 2017 est stable quand elle marque le pas au plan national et quand le secteur privé départemental entame une reprise. Les tendances se rejoignent ensuite, sous les effets de la crise sanitaire en 2020, puis de la reprise dès 2021.

Guid'Asso, réseau national d'appui à la vie locale

Guid'Asso est le fruit d'un travail de co-construction depuis 2017 entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, avec l'intégration dès 2020 des co-animations départementales volontaires. En 2022, une instruction ministérielle acte la mise en œuvre de Guid'Asso à l'échelle nationale.

Guid'Asso, c'est une marque portée par un réseau d'acteurs qui a 4 missions complémentaires pour appuyer les associations :



Guid'Asso, c'est un réseau co-animé entre État & acteurs associatifs, inscrit dans une démarche qui se développe en lien étroit avec des partenaires au niveau local, selon les dynamiques territoriales.

Retrouvez l'ensemble des acteurs Guid'Asso de votre territoire sur www.associations.gouv.fr/guid-asso.html.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques: les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identiques autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières auprès des acteurs associatifs, notamment celles réalisées aux temps forts de la crise, pour adapter les mesures de soutien proposés par les pouvoirs publics.